

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A (VOITURES PARTICULIÈRES) en apprentissage



Le **Mécanicien Réparateur Automobile** est chargé de l'entretien, de la réparation et du réglage des véhicules. Il doit constamment suivre l'évolution technologique des véhicules : c'est un technicien pour qui l'utilisation de l'informatique est indispensable. Il peut être amené à accueillir les clients, à commenter les travaux effectués et à expliquer le fonctionnement d'un équipement. Le Mécanicien réparateur Automobile travaille dans un atelier, chez un artisan, un «agent» ou un «concessionnaire» de marque ou travaille dans sa propre entreprise.

Objectifs :

- Effectuer des maintenances périodiques et correctives
- Etablir un diagnostic
- Réceptionner et restituer le véhicule
- Organiser la maintenance

Qualités requises :

- Passion de l'automobile
- Sens de l'observation, bonne mémoire
- Précision des gestes, dextérité
- Bonne forme physique

Matières enseignées :

Enseignement général	Coef.	Mode
Histoire-Géo-Français-EMC UG1	3	CCF
Mathématiques - Sciences physiques UG2	2	CCF
Education Physique et Sportive UG3	1	CCF

Enseignement professionnel	Coef.	Mode
Analyse préparatoire à une intervention EP1	6	CCF
Réalisation d'une interven- tion sur véhicule EP2	7	CCF
Prévention - Santé - Environnement	1	CCF
Chef d'œuvre	1	CCF

Modalités d'évaluation :

Nos apprentis sont évalués tout au long de la formation au CFA (1 bulletin par semestre) et en entreprise. Des épreuves de contrôles en cours de formation - pratiques, écrites et orales - portant sur les apprentissages dans les enseignements professionnels et les matières générales ont lieu au cours de la formation en vue de l'obtention du diplôme.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (séquences construites en lien avec les expériences en entreprise)
- Méthodes actives (études de cas, scénarios)
- Actions pédagogiques interdisciplinaires (co-interaction, chef d'œuvre)
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé

Conditions d'admission :

- Pour un CAP en 1 an

- Titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau supérieur
- Avoir moins de 30 ans
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

- Pour un CAP en 2 ans

- Avoir entre 15 et 30 ans
- Obtenir le passage en CAP en fin de troisième
- Trouver un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Ouvert aux stagiaires de la formation continue
Cette formation peut également être accessible selon d'autres modalités de financement. Nous contacter pour + d'information.

Durée et organisation de la formation :

1 an ou 2 ans
400 heures par an
12 semaines par an en moyenne au CFA

Modalités d'inscription :

- Inscription via le site internet : <https://www.cfa-beaujolais.fr/>
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :



Notre formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis.

Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Monsieur Francis MBIANDA, référent handicap, et la Direction du CFAB.

Retrouvez cette formation sur notre site de :

- Limas (Campus Martelet)

Date de rentrée

De septembre à octobre
Possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année

Nos atouts :

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise
- Plateau technique spécialisé et habilité par l'ANFA

Après le CAP Maintenance des véhicules :

- Insertion professionnelle
- Bac Pro MV Option A (en 2 ans)
- Titre professionnel Technicien Expert Après Vente Automobile (14 mois)
- CQP TEEA (Technicien Electricien Electronicien Automobile) (en 1 an)

Bénéfices de l'Apprentissage :

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité
- **Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation à l'issue des 2 ans**

Frais de formation :

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la scolarité est gratuite et rémunérée.

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Equipement :

- Salles équipées d'écrans interactifs
- Laboratoire de sciences
- Magasin pédagogique
- Salle informatique

NOTES :
